MEDIAPART

INÉGALITÉS

Comment les étudiants sont devenus pauvres

Le mécanisme de la précarisation des étudiants, que la pandémie a accélérée, commence à être mieux connu. Une étude de l'association Linkee, dévoilée lors d'un colloque lundi 24 octobre, livre des détails sur ces jeunes en souffrance.

Faïza Zerouala

25 octobre 2022 à 19h29

Écouter l'article

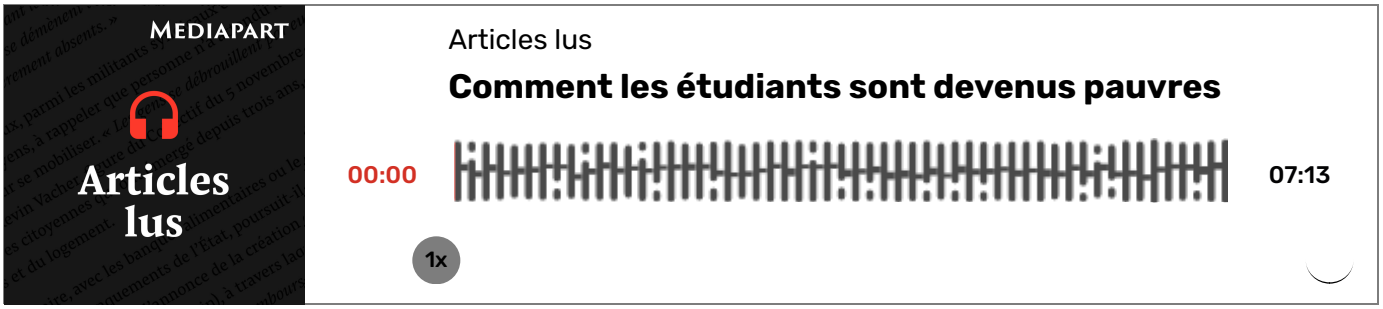

© Mediapart

L'image a deux ans. En plein deuxième confinement, les longues files d'étudiant·es attendant un colis d'aide alimentaire dans l'un des points de distribution de l'association Linkee ont marqué les esprits. Mais deux ans après, comment vivent ces jeunes ? La précarité qui frappe les étudiant·es s'est-elle ancrée ?

Pour répondre à ces questions, la même association a organisé le 24 octobre au Conseil économique, social et environnemental (Cese) un colloque, introduit par son fondateur, Julien Meimon, qui a rappelé que la vulnérabilité de ces étudiant·es était « *en germe* » avant le covid. Le problème, qui n'a pas attendu la pandémie pour émerger, est structurel, ont confirmé les différents acteurs présents.

Dès novembre 2019, un étudiant lyonnais s'était immolé par le feu devant le Crous pour alerter sur sa situation et celle de ses camarades, rappelant qu'en France, chaque jour, des jeunes sont contraints de se priver de manger et de se soigner.

Des étudiantes et étudiants font la queue lors d'une distribution de nourriture organisée par l'association Linkee à Paris, le 9 mars 2021. © Photo Stéphane de Sakutin / AFP

Le fondateur de Linkee préfère d'ailleurs parler de précarités au pluriel, l'alimentaire dissimulant souvent d'autres fragilités, en accordéon. « *Aujourd'hui, la précarité n'a pas diminué, tout le monde s'en est offusqué mais plus personne n'en parle*, regrette Julien Meimon. *Dans nos distributions, il y a autant de monde qu'il y a deux ans, voire un peu plus. La crise est profonde. On a battu le triste record de colis distribués la semaine dernière.* »

Pour objectiver la situation, l'association vient de sortir une étude pour laquelle elle a interrogé près de 4 000 étudiant·es ayant bénéficié de l'aide alimentaire. Il apparaît que deux tiers d'entre eux disposent d'un reste à vivre de moins de 50 euros après le paiement des factures (logement, charges, abonnement de transport, Internet et téléphone). Soit moins de 12 euros par semaine.

Étrangères et étrangers particulièrement vulnérables

97 % des étudiant·es ont déclaré se restreindre sur la quantité et la qualité de leur alimentation. Un quart ne peut pas acheter de fruits, près de deux sur trois ni viande ni poisson. 11 % renoncent aux légumes.

Le prix des pâtes a augmenté, inflation oblige, de 15 % environ sur l'année 2022. Un coup dur pour les étudiantes et étudiants contraints de s'alimenter avec des féculents, avec toutes les conséquences sur la santé d'un régime déséquilibré.

La première table ronde, intitulée « *Un cinquième des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté, quelles réalités ?* », a commencé avec la prise de parole de Thomas Lellouch, directeur de projets statistiques de la grande pauvreté à l'Insee et co-auteur d'une étude parue fin juin sur l'aide alimentaire. Parmi les points saillants : sur les 115 000

étudiant·es recensé·es (soit un peu plus de 4 % de la population étudiante en France), 83 % déclarent ne s'être tourné·es vers l'aide alimentaire qu'après mars 2020. Ici, contrairement aux autres bénéficiaires, la proportion d'hommes et de femmes est presque identique.

La proportion d'étrangères et d'étrangers, enfin, est nettement marquée : 80 %, parmi lesquels plus des trois quarts sont arrivés seulement en 2021. Parce qu'ils ne peuvent percevoir de bourse en France, ils sont particulièrement vulnérables.

Thomas Lellouch souligne que ces fragilités influent beaucoup sur l'état de santé psychique et physique de plus de la moitié des recourant·es. Même leurs relations sociales sont affectées par leur situation précaire.

Feres Belghith, directeur de l'Observatoire national de la vie étudiante, qui réalise une enquête tous les trois ans sur les conditions de vie des étudiant·es, présente pour sa part quelques observations et assume porter une voie *« dissonante »*. Pour lui, travailler en parallèle des études ne fragilise pas forcément : sur les 40 % d'étudiant·es qui travaillent, seuls 8 % exerceraient des activités concurrentes aux études.

Feres Belghith rappelle que l'élément compensatoire par excellence reste la famille, y compris en temps de crise. La principale aide matérielle et financière provient de là – 37 % sont aidés par leurs proches. Celles et ceux qui en sont privés pour diverses raisons sont les plus fragiles.

« Selon les modes de calcul, les étudiants en difficulté sur l'année 2020 sont entre 5 et 15 %, dans une fourchette assez large. Tous ne sont pas en situation de précarité ; certains vont s'en sortir par d'autres moyens », précise encore le directeur de l'Observatoire de la vie étudiante.

Les trois types de population dite à risque sont d'abord les étudiantes et étudiants étrangers, celles et ceux qui sont âgés de plus de 25 ans et les « décohabitant·es », c'est-à-dire qui ne vivent plus chez leurs parents.

La difficulté à mesurer la précarité étudiante tient au fait que les éléments objectifs pour le faire ne sont pas toujours fiables. *« Toutes les aides immatérielles sont très difficiles à estimer. Deux étudiant·es avec des ressources identiques n'auront pas le même niveau de vie. Si l'un·e a à disposition un appartement grâce à ses parents, ça change fondamentalement les choses »*, développe Feres Belghith.

> « On ne demande pas que les étudiants puissent se payer des vacances tous les étés à Dubaï ou à Punta Cana, mais qu'ils puissent payer leur loyer et manger correctement. »
>
> Imane Ouelhadj, présidente de l'Unef

La question du logement et de son coût est ce qui préoccupe Apolline Dumar, qui représente l'association Atena – liée à la Fage, première organisation étudiante – et qui œuvre à Bordeaux. Elle explique que le manque d'accès aux logements abordables et sociaux précarise une partie des étudiant·es aux ressources limitées. *« Seuls 10 % des étudiants bordelais qui en font la demande sont logés par le Crous »*, rappelle-t-elle.

Pour améliorer les choses, il faudrait développer l'accès aux aides sociales et aider les jeunes qui *« passent à travers les mailles »*. Le manque d'accompagnement, selon elle, fait que certain·es se retrouvent privé·es de ressources auxquelles ils et elles pourraient prétendre.

Imane Ouelhadj, présidente de l'Unef, abonde. Elle constate aussi des disparités dans la gestion du logement et des transports. *« Le travail des collectivités territoriales et des associations a permis d'amortir le choc. En Île-de-France, il y a eu une augmentation du loyer de 0,6 % grâce à l'encadrement des loyers, alors que dans d'autres régions, la hausse s'élève à 1,72 %. On voit bien que cela dépend des politiques publiques locales. »*

Comme Feres Belghith, de l'Observatoire de la vie étudiante, la présidente de l'Unef considère que le système d'aides, indexé sur le revenu des parents, est mal pensé et peu fidèle à la réalité de vie des étudiant·es. *« Ils restent dépendants des parents car les bourses sont calculées sur leurs revenus. Ils n'ont pas accès à certaines aides et au RSA car il est réservé aux plus de 25 ans. Nous, on veut que tout le monde vive décemment. On ne demande pas que les étudiants puissent se payer des vacances tous les étés à Dubaï ou à Punta Cana, mais qu'ils puissent payer leur loyer et manger correctement »*, lance encore Imane Ouelhadj.

D'où la revendication répétée pour une allocation autonomie, mais aussi pour la mise en œuvre effective du plan logement étudiant promis par Emmanuel Macron et un accès pour tous et toutes aux repas à 1 euro – et non plus réservé aux seuls boursiers et boursières.

Faïza Zerouala

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Stéphane Alliès et Carine Fouteau

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdron, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Propriétaire, éditeur, imprimeur : Société Editrice de Mediapart

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.